

Fiche technique

Fermeture de la Trésorerie Val Touraine Habitat

1 Contexte réglementaire

À compter du 1^{er} janvier 2021 et conformément à la loi ELAN¹ entrée en vigueur le 24 novembre 2018, les offices publics de l'habitat seront soumis aux règles applicables aux entreprises en matière de gestion financière et comptable.

Dans le cadre du projet d'entreprise, le Conseil d'administration de l'office du 21 octobre 2019 a pris acte des dispositions de la loi ELAN et de l'obligation de passer en comptabilité commerciale au 1^{er} janvier 2021.

2 Préparation conjointe de la migration

Dans la perspective de ce changement et de la fermeture au 31 décembre 2020 de la Trésorerie de Val Touraine Habitat, un état des lieux conjoint et une réflexion mutualisée sur les opérations de migration ont permis d'identifier les besoins, tant des services de l'ordonnateur que du comptable, et les contraintes, qu'elles soient dans la relation aux usagers, techniques ou budgétaires, et de définir ainsi les actions à engager pour permettre un passage efficient en comptabilité commerciale de l'organisme.

Cette réflexion a conduit à la signature, le 23 juin 2020, d'un protocole de migration de l'office vers la comptabilité commerciale entre le DDFiP, le Directeur général de l'OPH Val Touraine Habitat et la comptable. Ce protocole résulte du travail conjoint du poste comptable, de l'office et de la division SPL, sur le cadencement des opérations de fin d'année.

Un comité de suivi chargé de s'assurer du bon déroulement des opérations de clôture et de bascule a été mis en place.

Le protocole établira un calendrier détaillé d'arrêt des opérations par la Trésorerie et en particulier des encaissements effectués directement auprès du poste comptable ou auprès des régies et notamment de la régie d'encaissement des loyers.

Afin de répondre aux exigences de qualité de service rendu aux usagers et d'éviter une trop longue période de neutralisation des opérations financières, les encaissements seront acceptés par la Trésorerie quelle que soit leur nature jusqu'au 15 décembre 2020 qu'ils soient effectués au siège ou en agence.

¹ *Évolution du logement et aménagement numérique.*

3 Ressources humaines

Emplois implantés à la Trésorerie Val Touraine Habitat au 1^{er} janvier 2020 :

	A+	A	B	C	Total
Trésorerie Val Touraine Habitat	1	1	0	0	2

Effectifs affectés au 31/05/2020	A+	A	B	C	Total
Réel	1	1	0	0	2
Équivalent temps plein	1	1	0	0	2

La Trésorerie Val Touraine Habitat fermera le 1er janvier 2021.

La comptable et l'adjointe de la Trésorerie Val Touraine Habitat resteront affectées dans le poste comptable jusqu'à cette date. Le cas échéant et en fonction de la volumétrie des opérations à passer en fin d'année, elles pourront être maintenues sur site jusqu'au 24 janvier 2021 afin de passer les écritures d'inventaire en collaboration avec un salarié de l'office.